

Les Universités de Mons et de Valenciennes renforcent leur coopération

Ce lundi 14 novembre 2011, l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis et l'Université de Mons, représentées respectivement par leur Président Mohamed Ourak et leur Recteur Calogero Conti, ont signé un protocole d'entente.



Les deux universités, conscientes du caractère exceptionnel de leur situation géographique et des rapports historiques qu'elles entretiennent, ont voulu instaurer et maintenir les formes de coopération qui leur permettent d'améliorer leur niveau scientifique et de formation, ainsi que les services offerts aux populations de leur région.

Les partenaires sont convaincus de la nécessité de promouvoir et de renforcer la coopération, la communication réciproque d'informations, l'amélioration des programmes de recherche et d'éducation, ainsi que l'échange d'enseignants, de chercheurs, de personnels et d'étudiants. Ils sont désireux d'établir et de promouvoir des relations régulières dans les domaines relevant de leurs compétences, notamment scientifiques et culturels dans un cadre institutionnalisé.

Par la ratification de ce protocole, les deux universités s'engagent à coopérer dans les domaines suivants :

dans l'enseignement et la formation continue

par la mise à disposition d'une information détaillée sur leurs programmes de cours respectifs,

par l'encouragement de la mobilité des étudiants,

par l'échange d'enseignants,

par l'échange d'informations sur les pratiques pédagogiques,

par l'élaboration commune de programmes de formation de plein exercice ou de formation continue ;

par la collaboration pour la formation de 3e cycle (formation doctorale) et l'encadrement commun d'étudiants doctorants ;

dans la recherche

par l'échange systématique d'informations,

par l'établissement de contacts entre les scientifiques des universités,

par la participation à des projets scientifiques communs,

par des séminaires, colloques et conférences scientifiques communs,

par la promotion de thèses en cotutelle, dans les domaines scientifiques communs ;

dans le secteur des services prestés à la communauté

par la mise en place de contacts permanents entre les services d'administration et de service des universités, dont, ceux de valorisation de la recherche et de transfert des technologies, des relations internationales et de promotion et de diffusion des sciences et techniques ;

par la participation commune aux projets internationaux de coopération universitaire au développement

dans le domaine culturel
par l'organisation en commun de manifestations diverses.

Le protocole d'entente est conclu pour une période s'étendant jusqu'au 30 septembre 2016.

Les partenaires en quelques chiffres...

L'UVHC

Plus de 10.000 étudiants

650 enseignants, 750 intervenants extérieurs

650 chercheurs et 570 personnels administratifs

153 parcours de formation

45 hectares sur 4 campus pour 100.000 m² de bâtiments

L'UMONS

7 Facultés et 3 Instituts

Près de 6.000 étudiants d'une quarantaine de nationalités

Un millier d'enseignants, de scientifiques, de chercheurs et d'agents techniques et administratifs

Plus de 40 formations universitaires de 1e, 2e et 3ème cycles

Deux centres d'excellence et une vingtaine d'axes de recherche

vainfos